

Rapport N°16

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
COMPLÉMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT À
L'ASSOCIATION FOOTBALL JEUNESSE
ETOILE DE BIGUGLIA

Finances / Comptabilité

2021/11/23



L'association Football Jeunesse Etoile de Biguglia est née en 2020 du fusionnement de deux associations, l'Étoile Filante Bastiaise et l'Association Jeunesse Biguglia à la suite d'une sollicitation de la nouvelle municipalité de part le constat tiré du contexte politique, social et économique qui a fait prendre conscience de la fragilité ambiante du football mise en lumière par la crise sanitaire.

En 2019, l'Étoile avait conclu sa saison avec une deuxième place en Régional 1, loin derrière Corte, mais avec la meilleure défense du championnat (12 buts encaissés). L'AJB de son côté réalisait également une formidable saison, longtemps meilleure défense de la R1 et à portée du leader cortenais, avant d'accuser le coup à la trêve hivernale. Les Bigugliais avaient également fait bonne figure en Coupe de Corse, s'arrêtant aux portes des demi-finales, puisque leur rencontre face à Furiani-Agliani n'a pas pu être disputée en raison de l'arrêt des compétitions.

Ce sont donc deux effectifs bien étoffés qui foulent désormais ensemble les terrains de Corse. Le FJEB apparaît déjà comme l'un, voire le grand favori à la montée en National 3. C'est en tout cas l'ambition et le souhait des présidents. Pour remplir cet objectif, là encore, le rapprochement opéré est prépondérant et a rendu possible la préservation des effectifs.



Toujours dans le volet sportif, la formation sera également l'un des grands chantiers du nouveau club de Biguglia et le club sera bien évidemment représenté dans toutes les catégories enfants.

Pour encadrer la formation, le FJEB peut compter sur la compétence des éducateurs des deux anciennes entités, soit un total de 30 éducateurs. Du jamais vu à ce niveau, mais également une nécessité, car l'AJB et l'EFB représentaient à eux deux près de 600 licenciés avec la section féminine.

Enfin, les équipements sont amenés à évoluer grâce au concours de la mairie.

Cette fusion a pu davantage asseoir la position de la région bastiaise, en tant que place forte du football insulaire. En cas de montée du Football Jeunesse Étoile de Biguglia, cinq équipes pourraient être présentes dans les cinq premières divisions du football français, tout cela dans un rayon de 20 kilomètres.

Fort de ces constatations qui démontrent l'intérêt communal de cette association, figure de proue du monde associatif bigugliais, il est proposé de lui attribuer une subvention complémentaire de fonctionnement pour un montant de 35.000,00 € afin de porter la participation de la Ville au titre de l'exercice 2021 à 80.000,00 € (45.000,00 € attribuer lors du vote du budget primitif 2021).

Enfin une convention d'objectif annuelle sera signée avec l'association (obligatoire pour toute subvention versée supérieure à 24.000,00 €).



VU la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association ;

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées ;

VU les crédits budgétaires disponibles au BP 2021, Chapitre 65, article 6574 ;

CONSIDÉRANT l'examen de la demande de subvention présentée par l'association ;

CONSIDÉRANT que les activités conduites par l'association sont d'intérêt local ;

Il sera donc demandé au Conseil Municipal :

D'ATTRIBUER une subvention complémentaire de fonctionnement de 35.000,00 € à l'association Football Jeunesse Etoile de Biguglia ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'objectif annuel avec l'association ;

D'AUTORISER Monsieur le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.